LIVRET CANDIDATS

TITRE DE COACH PROFESSIONNEL

RNCP - 35563

18 Rue de Tilsitt 75017 Paris – Tel. +33 1 53 20 11 94 – info@mozaik.fr – www.mozaik.fr
N° DE FORMATION 117 51 97 43 75 – SIRET 388 968 554 00039 – APE 8559B
Document crée le 31/08/2023

L'objet

Au 1er juillet 2022, International Mozaik a obtenu son accréditation au SIMACS et a pu bénéficier du titre RNCP via ce syndicat.

Qui est concerné ?

Tout stagiaire qui a réalisé une formation (tout ou partie) **entre le 1er juillet 2022 et le 19 avril 2023**. Le stagiaire est libre de choisir s'il souhaite passer le titre RNCP (en plus de la certification International Mozaik reconnue par ICF). Toute personne se présentant à l'examen du titre RNCP doit passer toutes les épreuves.
ATTENTION : Tout stagiaire qui a bénéficié d'un financement par la Région (AIRE 2) ou par son CPF, a l'obligation de passer la certification RNCP.

Modalités de l'examen –

Cet examen est structuré en fonction des blocs de compétences donnant accès au titre « Coach Professionnel »

Bloc	Détail des épreuves	Durée/nb de pages attendues
Bloc 1 *Création ou installation d'une structure au service du coaching*	**Rapport de professionnalisation** (business plan)	Entre 20 et 30 pages
Bloc 2 *Recueil de données et analyse du besoin en vue de l'élaboration de propositions de prestations de coaching*	Entretien de présentation (parties 1 et 2)	10 min + 20 min
	Chapitre 1 du **dossier de pratiques professionnelles** (mémoire) « Élaboration de propositions commerciales »	Entre 3 et 5 pages
Bloc 3 *Préparation et animation d'une action de formation*	Chapitre 2 du **dossier de pratiques professionnelles** (mémoire) « Préparation d'une action de formation »	Entre 4 et 6 pages
	Animation d'une séance collective	35 minutes
Bloc 4 *Réalisation de la mission de coaching*	Chapitre 3 du **dossier de pratiques professionnelles (**mémoire) : « Mise en œuvre de la mission de coaching »	Entre 7 et 10 pages
	Chapitre 4 du **dossier de pratiques professionnelles** (mémoire) : « Conclusion de la mission de coaching »	Entre 2 et 5 pages
	Épreuve orale 3 : synthèse d'un coaching complet	20 minutes
	Étude de cas sur l'éthique du coach	30 minutes
	Séance de coaching Individuel	30 minutes

Présentation des épreuves écrites et orales

Le dossier de pratiques professionnelles (le mémoire – écrit)

Ce dossier se présente comme un rapport structuré sur l'accompagnement complet de trois situations en coaching professionnel, tel que défini dans la fiche métier.

Ce rapport a pour objet de démontrer au jury sa maitrise des outils de coaching professionnel, sa capacité à structurer un coaching et à utiliser des méthodes de coaching professionnel, et enfin ses compétences d'analyse sur les situations rencontrées et sur ses propres pratiques professionnelles.

Le dossier de pratiques professionnelles est composé de quatre sous-parties, chacune d'elles permettant d'attester de compétences spécifiques identifiées dans le référentiel :

→ Chapitre 1 : « Élaboration de propositions commerciales »

→ Chapitre 2 : « Préparation d'une action de formation »

→ Chapitre 3 : « Mise en œuvre de la mission de coaching »

→ Chapitre 4 : « Conclusion de la mission de coaching »

Entretien de présentation (oral)

Cette mise en situation est une simulation d'une première rencontre avec un potentiel client. Le candidat se présente (10 minutes) puis questionne le coaché afin d'explorer sa situation (20 minutes).

Séance de coaching individuel (oral)

Lors de cette mise en situation, le candidat accompagne un coaché durant un entretien de 30 minutes.

Synthèse d'un coaching complet (oral)

Le candidat présente oralement au jury la synthèse d'un coaching qu'il a effectué pendant sa formation (20 minutes). Il peut s'inspirer de l'une des situations présentées dans le dossier de pratiques professionnelles.

Animation d'une séance d'animation collective (oral)

Le candidat anime une séance collective en animation déléguée avec un débriefing des coachs.

Étude de cas sur l'éthique du coach (oral)

Elle a pour objet d'évaluer les connaissances du candidat quant à l'éthique et la déontologie du métier de coach professionnel.

Le rapport de professionnalisation (écrit)

Le rapport de professionnalisation, consiste à présenter le plan de développement de son projet professionnel. Il y précisera les éléments concernant son public, la communication de ce projet et la stratégie commerciale adoptée.

Conditions d'examen

Durée

L'examen final se déroule sur 3 jours en présentiel.

Tarif : 1 930€ HT soit 2 316€ TTC
- Tarif certification International Mozaik (2 jours) : 1 230€ HT (soit 1 476€ TTC)
- Tarif certification RNCP (1 jour) : 700€ HT (soit 840€ TTC)

Après ces 3 jours de certification, votre dossier RNCP (travaux écrits + comptes rendus de votre oral) sont envoyés au SIMACS qui statuera sur votre certification RNCP lors d'un de ses comités d'évaluation.
NB : la réussite à la certification International Mozaik reconnue par ICF ne garantit pas la réussite à la certification RNCP.

Processus et voie de recours

Chaque candidat peut se représenter aux épreuves pour lesquelles il a échoué. L'information et les modalités lui seront transmises par un formateur ou responsable pédagogique. L'organisme de formation lui transmettra dès lors une convocation pour permettre au candidat de se présenter à nouveau aux épreuves non validées. Les recours potentiels se feront auprès du responsable de l'Organisme de Formation, ou de la commission d'attribution du SIMACS.